

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 23 mars 2023

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Madame Isabelle DELAINE

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 66
Nombre de procurations : 8
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 16 mars 2023
Date de publication : 30 mars 2023

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	THEVENIN Hélène	NONNOTTE-BOUTON Catherine
MICHAUD Dominique	TRONCIN Dominique	PRAT Hervé
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	BERNARDIN Daniel	REBILLARD Jean-Michel
DAUBIGNEY Jean-Michel	CHEVAUX Bruno	ROCHE Paul
JEANNET Nathalie	ROBERT Jean-Claude	RIOTTE Christine
MEUGIN Olivier	GINDRE Denis	CHAPIN Jean-Paul
GUERRIN Bernard	CHAUCHEFOIN Gérard	JEANNEROD Georges
SOLDAVINI Grégory	PAUVRET Emeric	DIEBOLT Alain
FERNOUX-COUTENET Gérard	ANTOINE Patricia	PANNAUX Joël
LEFEVRE Jean-Philippe	CHAMPANHET Stéphane	HENRY Micheline
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	DELAINE Isabelle	GUIBELIN Hervé
MONNERET Christophe	DOUZENEL Alexandre	MILLIER Cyril
ROY Jean-Yves	DRAY Frédérique	LABOUROT Céline
CALINON Séverine	GIROD Isabelle	GRUET Olivier
CROISERAT Jean-Luc	GRUET Justine	SAGET Emmanuel
GAGNOUX Jean-Baptiste	HAMDAROUI Ako	CALLEGHER Aline
GUIBELIN Marie-Rose	HERRMANN Nadine	JEANNEAUX Cyriel
HOFFMANN Maurice	JABOVISTE Philippe	LEGRAND Jean-Luc
LEPETZ Joëlle	JARROT-MERMET Laëtitia	LAGNIEN Jacques
PECHINOT Jacques	MARCHAND Sylvette	
RYAT Thomas	MBITEL Mohamed	
STOLZ Julien	MIRAT Maryline	

Conseillers suppléés

BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David
JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine
SANCEY Pascal suppléé par BOLIS Christine

Conseillers absents ayant donné procuration

MANGIN Isabelle donne procuration à JEANNET Nathalie
BERTHAUD Mathieu donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste
CUINET Jean-Pierre donne procuration à MARCHAND Sylvette
DEMORTIER Catherine donne procuration à CHAMPANHET Stéphane
GERMOND Daniel donne procuration à NONNOTTE-BOUTON Catherine
GOMET Nicolas donne procuration à BERNARDIN Daniel
PERNOUX Annie donne procuration à ROY Jean-Yves
RIGAUD Fabien donne procuration à MONNERET Christophe

Conseillers absents non suppléés et non représentés

MATHIOT Agnès	BREMOND Gabriel
LACROIX Olivier	VIVERGE Patrick
VERNE Pierre	DAVID Françoise
BONIN Jean-Luc	MATHEZ Christian
CHAUTARD Christophe	GINET Gérard

Objet : Bilan foncier 2022

Rapporteur : Monsieur Thomas RYAT

En vertu de l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire est tenu de délibérer tous les ans sur le bilan des transactions immobilières décidées au cours de l'exercice précédent.

En 2022, l'assemblée délibérante s'est prononcée sur dix-sept dossiers fonciers dont six acquisitions, neuf cessions dont quatre révoquées à la demande des acquéreurs et deux modificatifs de dossier déjà délibérés auparavant.

Parmi les acquisitions, la première concerne les équipements sportifs sur les communes de Tavaux et Damparis historiquement propriétés de SOLVAY France. Aujourd'hui la compétence « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs » appartenant à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, celle-ci a proposé une reprise desdits équipements à la société précitée. Ainsi un accord a été trouvé pour le transfert d'équipements liés à la pratique du rugby et du football sur les deux communes.

La deuxième intervient dans la cadre du renouvellement de la concession de service public pour les transports de voyageurs et plus largement les mobilités au 1^{er} septembre 2023. Afin de limiter les charges de fonctionnement pour le prochain contrat et créer les conditions pour une bonne concurrence entre les transporteurs, la Collectivité a souhaité acquérir le dépôt actuel de bus situé dans la zone des Chauchoux à Foucherans afin de le mettre à disposition du prochain concessionnaire. L'acquisition a été validée au prix de 1 450 000 euros au profit de la société EIC TRANSACTIONS.

Ensuite, interviennent deux dossiers d'acquisitions dues à la compétence « création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités économiques » exercée par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

L'un concerne la parcelle ZD n°125 située sur la commune d'Authume et propriété de la Ville de Dole. Cette parcelle est le prolongement de la rue François Xavier BICHAT et est appelée à desservir à l'avenir des activités économiques situées en ZAE des Epenottes.

L'autre concerne une parcelle de 8 651 m² cadastrée ZX n° 61 sur la commune de Choisey et propriété du Groupe APRR, qui est classée constructible à vocation d'activité économique dans le PLUI. Il est donc apparu opportun pour la Communauté d'Agglomération du Grand Dole d'acquérir ladite parcelle qui permet d'optimiser des implantations économiques sur le territoire. Cette transaction a été consentie au prix de 15 euros /m².

Dans la démarche complémentaire de l'acquisition des équipements sportifs à la société SOLVAY France sur les communes de Tavaux et Damparis, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a validé l'achat des terrains contigus à ceux-ci et appartenant à Monsieur PERDRIZET. En effet, cette transaction permet de conforter les équipements sportifs et évite tous conflits liés à des affectations différentes mal coordonnées entre elles, habitat et activités sportives notamment.

Enfin, dans le cadre de son adhésion aux services communs du Grand Dole et de la création des services techniques décentralisés, la commune de Rochefort-sur-Nenon a souhaité céder à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole l'ensemble de ses différents bâtiments techniques. Cette acquisition comporte des ateliers, des bâtiments de stockage ainsi qu'un hangar à sel sur une surface totale de 12 469 m² pour un montant total de 337 000 euros.

A ce jour, un dossier a déjà fait l'objet d'un acte authentique.

Sur les cinq dossiers de cessions encore d'actualité approuvées en 2022, deux avaient pour objet l'implantation et le développement d'activités économiques en zone d'intérêt communautaire sur la commune Champvans (Les Grands Prés). Ces ventes, portant sur une surface cumulée de 5 534 m², génèrent une recette d'environ 99 611,50 €.

Ensuite, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a fait l'acquisition de propriétés localisées dans la commune de Damparis qui appartenaient au Groupe KOHLER et non acquises par AKTYA lors de la fermeture du site industriel. Parmi celles-ci, se trouve une maison d'habitation comprenant deux logements dont un loué par un ancien ouvrier de l'usine. La Collectivité, n'ayant aucun intérêt particulier à conserver ce bien, a répondu favorablement à la demande d'acquisition de Monsieur MATHIEU Thomas pour un montant de 95 000 euros.

La quatrième transaction correspond à la cession d'un tènement foncier d'environ 300 m² issue de la parcelle AO n°214 sur la commune de Damparis au profit de Madame NOIROT afin d'agrandir sa propriété sur l'arrière.

Enfin, dans un contexte de tension forte en matière d'approvisionnement énergétique, il apparaît nécessaire de renforcer et conforter le réseau de chaleur exploité par la SOCCRAM et desservant un grand nombre d'équipements et immeubles collectifs du quartier des mesnls Pasteur et du centre-ville. Ainsi, il a été convenu la construction d'une chaufferie biomasse complémentaire à l'existante entre le Centre d'Activités Nouvelles et les équipements sportifs des Mesnls Pasteurs. Pour cela, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a cédé à la Ville de Dole une partie de la parcelle CW n° 510 d'une superficie de 5 890 m² au prix de 20 euros hors TVA sur marge.

Enfin une délibération intervient dans la cadre de rectifications sur un dossier déjà délibéré auparavant.

Aujourd'hui deux dossiers ont déjà fait l'objet d'un acte authentique.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- **PREND ACTE** du bilan foncier 2023 de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

*Fait à Abergement-la-Ronce, le 23 mars 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle AAT/Urbanisme et Habitat



Jean-Pascal FICHERE.